



COMMISSION REGIONALE DES DELEGUES



Saison 2023/2024 Procès-verbal N°05

Réunion du :	Mardi 13 février 2024 En visio
Présidence :	Frédéric FREMONT
Présents :	Didier DE MARI - Guy OLLIVIER - Fabrice GUIHO – Patrick TERMINET
Excusés :	Régis MEUNIER
Assistent à la séance :	
Absent :	

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Approbation du procès-verbal N°04

1 - Informations :

- Echange avec Marc TOUCHET.
- Mail de Jean-François THOUVENOT.
- Annuaire des délégués et arbitres V2 sur l'espace officiels (rubrique documents Ligue).

2 – Effectifs de s délégués :

- 2 délégués LFP
- 15 délégués FFF + 1 Accompagnateur FFF
- 13 délégués A
- 23 délégués B
- 2 Accompagnateurs Ligue
- 2 délégués stagiaires Ligue

3 – Groupe de travail :

- Retour du document prise de note (Patrick TERMINET) pour validation à la prochaine réunion.

4 – Formation des délégués « gestion des conflits » :

- 18 → Pas d'informations
- 28 → Fait
- 36 → Fait
- 37 → Fait
- 41 → Pas fait
- 45 → le 16 ou 30 mars 2024

5 – Rappel délégués :

- **OBLIGATION** dans toutes les circonstances de mettre en copie par mail l'adresse delegues@centre.fff.fr
- Aucune demande de changement, d'indisponibilité etc... par téléphone !
- Incidents matchs → sms, appel et mail obligatoire ! Frédéric FREMONT et/ou Didier DE MARI.

6 – FMI :

- Modification de l'article 32 alinéa 7 des RG de la Ligue, 5 personnes licenciées maximum admises sur le banc de touche en R1, R2 et R3. Elles devront être inscrites sur la FMI.
- Le responsable sécurité est le **directeur de sécurité**.
- Le commissaire de club est le **responsable de sécurité adjoint 1 / bénévole**.
- Rapport complémentaire du délégué, **il faut cocher la case !**
- Infos arbitre à remplir par le délégué (blessés, buteurs, incidents, spectateurs).

7 – Indemnités kilométriques :

- 0.446€/Km pour les délégués (décision du CODIR).
- 0.401€/km pour les commissions, réunions et représentations.
- Allègement fiscal = crédit d'impôt (nouvelle disposition).
- Privilégier les réunions en visio.

8 – Calendrier 2023/2024 :

Prévision des réunions plénières de la commission :

- Mardi 12 Mars 2024 en présentiel, à Bourges.

Réunion du bureau :

- Mardi 09 Avril 2024 en visio.
- Mardi 28 Mai 2024 en présentiel à Meung Sur Loire.

Réunion de fin de saison des délégués LCVL :

- Le samedi 22 Juin à Blois 9h00.

LE PRESIDENT
FREMONT Frédéric

LE SECRETAIRE
GUIHO Fabrice